

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.61/1999/13
18 mars 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES (EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

Réunion sur les statistiques alimentaires
et agricoles en Europe

(Genève, 23-25 juin 1999)

ENQUÊTES SPÉCIALES SUR LA PRODUCTION ANIMALE ET VÉGÉTALE

Communication sollicitée du National Agricultural Statistics
Service (NASS), États-Unis d'Amérique *

Introduction

1. Les méthodes à appliquer pour les enquêtes spéciales ont été l'un des centres d'intérêt des précédentes réunions du Groupe d'étude des statistiques alimentaires et agricoles en Europe. Certaines communications en ont donné des exemples précis, mais aucune réunion n'a été consacrée à l'étude des méthodes de base. La présente communication expose une façon de concevoir de nouveaux programmes de collecte des données, et il faut espérer qu'elle suscitera un débat et l'apparition de nouvelles idées.

2. L'expression "enquête spéciale" évoque sûrement des notions bien différentes chez les uns et chez les autres. Il sera peut-être plus commode dans le présent contexte d'indiquer ce qu'elle ne recouvre pas. Les collectes annuelles ou périodiques de données d'ordre général et les recensements ne sont pas pris en considération, et il en va de même des enquêtes par télédétection, par sondage aréolaire et sur le rendement objectif, notamment.

*Élaborée par M. Rich Allen, National Agricultural Statistics Service.

Toutes ces techniques ont été bien analysées au cours des précédentes réunions du Groupe d'étude et pendant la première Conférence internationale sur les statistiques de l'agriculture, tenue à Washington, DC, en mars 1998.

3. Les suggestions qui suivent se rapportent à la collecte de données en vue de mesurer telles ou telles productions végétales ou animales ou relations de prix spéciales, ou encore les caractéristiques de parties déterminées d'un pays ou de groupes de producteurs seulement. On peut espérer qu'elles pourront s'appliquer à la fois pour les collectes ponctuelles et les collectes séquentielles.

4. Il ne s'agit pas ici de présenter étape par étape une formule qui puisse s'appliquer pour toutes les collectes spéciales de données. Par contre, la présente communication propose un ensemble de points à prendre en considération au moment de la planification, de la conception et de la réalisation des collectes. Les exemples donnés n'ont d'autre but que d'illustrer le propos et devront être adaptés en fonction des situations.

Quel est le but recherché ?

5. Pour bien concevoir un programme de collecte de données, il faut toujours commencer par en comprendre clairement le but et les objectifs. De quelles nouvelles informations a-t-on besoin ? Avec quelle fréquence et à quel moment ? Qui a besoin de ces informations ?

6. Si l'on ne parvient pas à formuler le but recherché de manière exhaustive, il y a peu de chances que la collecte de données soit la plus efficace et rationnelle possible. De nombreuses étapes de la planification exposées plus loin ne pourront être menées à bien si ce but n'est pas clairement défini. S'il est possible de le faire en détail, l'opération se révélera rentable à plusieurs égards. Par exemple, les agriculteurs sont généralement plus disposés à coopérer s'ils comprennent à quoi sert une enquête.

Une enquête est-elle réellement nécessaire ?

7. Lorsque l'on souhaite obtenir de nouvelles informations, il est fréquent de penser que le seul moyen de les obtenir est d'organiser une nouvelle enquête puis de l'exécuter. Pourtant, il existe parfois d'autres solutions, par exemple l'analyse des informations qui existent déjà ou qui sont réunies à d'autres fins.

8. L'une de ces solutions consiste souvent à faire appel à des données administratives réunies à d'autres fins, par exemple pour les besoins des subventions ou réglementations publiques. Il arrive aussi que les réglementations sanitaires ou vétérinaires aient imposé la communication de données détaillées sur la production laitière ou sur celle de l'aviculture ou d'autres sortes d'élevage. La multiplication des règlements destinés à protéger l'environnement est l'un des traits en constante évolution de l'agriculture. Il se peut que tous les grands élevages soient assujettis à la délivrance d'un permis. S'il est obligatoire de tenir un registre

des substances chimiques utilisées pour les cultures, les registres peuvent apporter des renseignements détaillés sur les superficies cultivées et les substances chimiques déversées.

9. Bien souvent, il est possible d'obtenir ces données "administratives", tout au moins sous une forme agrégée, et de les utiliser soit pour éviter de nouvelles enquêtes, soit pour en concevoir de meilleures. C'est ce qu'a choisi de faire par exemple le NASS (Service national de statistiques agricoles) qui, au lieu de réaliser certaines enquêtes, s'est mis à utiliser les chiffres des ordres au mieux de l'administration fédérale américaine pour évaluer la production mensuelle de lait par État. Il effectue encore des enquêtes trimestrielles pour préciser le nombre estimé de vaches laitières et le taux de production par vache.

10. Une autre solution pour réunir de nouvelles données, surtout lorsqu'il s'agit d'informations détaillées sur des groupes de tailles différentes, consiste à procéder à des analyses plus détaillées de données déjà réunies à l'occasion de recensements agricoles ou d'autres grandes collectes continues de données. Récemment, l'organisme de gestion des programmes d'élevage aux États-Unis voulait réaliser une grande enquête pour déterminer des caractéristiques propres aux petites exploitations. Le NASS est parvenu à fournir les renseignements demandés en reportant les chiffres tirés de recensements de l'agriculture dans des tableaux à entrées multiples. En fait, il a obtenu, en utilisant ces chiffres, des informations bien meilleures et plus nombreuses que n'en aurait donné une enquête par sondage.

11. Une troisième possibilité pourrait consister à ajouter quelques questions sur un formulaire déjà utilisé pour la collecte de données, plutôt qu'à partir de zéro. Le NASS a ainsi pu ajouter dans son enquête à mi-année par sondage aréolaire des questions qui devaient permettre de mesurer l'utilisation de l'ordinateur parmi les agriculteurs, et dans son enquête sur le rendement objectif et son enquête économique annuelle des questions destinées à apprécier l'utilisation des semences produites par la bio-ingénierie. Lorsque l'on opte pour cette solution, il faut absolument déterminer si l'enquête considérée offre ou non une base de sondage et une couverture qui correspondent logiquement à l'univers envisagé de producteurs.

Existe-t-il une bonne base de sondage ?

12. L'un des problèmes rencontrés, lorsque les enquêtes spéciales ne visent que certaines cultures ou une espèce de bétail bien précise, tient à la difficulté de trouver une base de sondage commode et appropriée. S'il faut obligatoirement prendre en compte tout l'univers des exploitants agricoles, la plupart des enquêtés n'auront pas les cultures ou l'espèce visées par l'enquête et le coût unitaire par entretien risque d'être extrêmement élevé.

13. La possibilité existe parfois de faire appel à d'autres bases de sondage. Est-il possible d'établir un échantillon des exploitations visées à partir du registre de l'agriculture ou existe-t-il une liste provenant d'un recensement relativement récent de l'agriculture à partir de laquelle on pourra établir un échantillon ? La population à étudier a-t-elle déjà fait l'objet d'une autre enquête qui pourrait servir pour constituer un sous-échantillon ?

14. Une base commune de sondage fournira des informations par strates ainsi que des informations sur l'existence ou l'absence. Comme de nombreuses productions agricoles se trouvent de plus en plus concentrées, la stratification est importante pour parvenir à une bonne estimation.

15. Il est possible parfois de construire des bases de sondage à partir de sources administratives. Si la plupart des producteurs d'un produit donné se sont inscrits auprès d'un organisme de gestion des programmes d'élevage pour pouvoir prétendre à des avantages éventuels au titre de ce produit, le registre de ces inscriptions peut constituer une excellente base de sondage.

16. Dans certains cas, il n'existe qu'un petit nombre de vendeurs de semences ou d'acheteurs du produit. Les uns ou les autres disposent parfois d'excellentes informations sur les producteurs en activité - encore faut-il qu'ils veuillent bien les communiquer. Certains programmes, destinés par exemple à calculer la production de haricots secs aux États-Unis, associent des prises de contact avec les fournisseurs de semences, pour évaluer les superficies à ensemercer, des enquêtes auprès des producteurs pendant la période de végétation pour préciser le nombre effectif de plants et prévoir le volume de la récolte, et des enquêtes auprès des acheteurs à la fin de la saison pour déterminer la production totale.

Établissement d'un plan de la fin jusqu'au début

17. Il n'y a pas d'erreur dans le titre ! En fait, ce titre est une façon de rappeler que le meilleur moyen d'organiser une enquête est de commencer par définir les tables de productions souhaitées. Ces tables doivent comprendre non seulement des intitulés de colonne (qui indiquent les données à évaluer), mais aussi des intitulés pour toutes les lignes (correspondant aux ventilations importantes, géographiques ou par catégorie de taille).

18. Si les tables sont totalement définies avant l'achèvement du plan de l'enquête et du questionnaire, toutes les informations nécessaires seront alors réunies. Il devrait être également possible de poser les questions dans un ordre plus logique que celui qui prévaudrait si l'on se rendait compte en fin de planification que certaines informations seront indispensables.

19. Une fois définies les données à réunir, ceux qui programment l'enquête peuvent déterminer les moyens à employer pour rassembler toutes les données nécessaires. En existe-t-il déjà qui peuvent être utilisées et qu'il ne sera pas nécessaire de réunir par voie d'enquête ? Faut-il, pendant l'enquête, prévoir des questions spéciales d'ordre démographique ou concernant le classement afin de pouvoir établir les ventilations souhaitées ?

Comment faut-il utiliser les données rétrospectives ?

20. Si l'on est appelé, dans le cas d'une enquête séquentielle, à utiliser d'une fois à l'autre une grande partie des échantillons qui se recoupent, ou si l'on organise une enquête à partir d'un registre complet d'exploitations agricoles ou d'un recensement de l'agriculture, il existe de multiples possibilités d'utiliser des données chronologiques. Celles-ci peuvent servir pour le rassemblement de données (ou pour éviter de devoir poser certaines

questions), pour les éditer ou en faire la synthèse, ou encore pour établir de nouvelles estimations. Chacune de ces utilisations présente à la fois des avantages et des inconvénients.

21. Dans le cas des enquêtes séquentielles, et en particulier si elles se répètent à intervalles rapprochés, de quelques mois par exemple, les enquêtés en ont souvent assez de se voir poser les mêmes questions. Parfois, ces questions reviennent parce que l'échantillon a été profondément modifié d'une enquête à l'autre et que les organisateurs de l'enquête ne veulent pas ou ne peuvent pas établir des questionnaires différents pour les nouveaux enquêtés et pour ceux qui l'ont déjà été. Ils peuvent craindre aussi qu'un tiers ait répondu précédemment à la place de l'enquêté et que la réponse ne soit pas nécessairement correcte. Au lieu d'utiliser les données précédentes, on peut, pour réduire le nombre de questions, vérifier si un changement quelconque est intervenu dans l'ensemble de la zone visée (après avoir vérifié le nom de l'enquêté ou de l'exploitation et s'être assuré que la personne contactée est la même). Si rien n'a changé, il est possible de passer outre les questions descriptives. Dans le cas contraire, il faut les poser comme s'il s'agissait d'une nouvelle unité de l'échantillon.

22. Il est bon, parfois, que les données précédentes soient communiquées à l'enquêté au début d'un entretien ou qu'elles soient indiquées sur le questionnaire si celui-ci est écrit. C'est ce qui sera fait, par exemple, dans l'enquête, en préparation, de suivi de la santé de la population animale en parcs d'engraissement. La plupart de ces parcs sont contactés une fois par mois aux fins de l'enquête continue sur le bétail d'embouche. Toutes les données communiquées l'année dernière seront déjà indiquées afin que les exploitants puissent vérifier l'effectif de leur cheptel et le nombre de têtes de bétail vendues plutôt que de devoir les rechercher dans leurs dossiers. On demandera aux enquêtés d'apporter les corrections éventuellement nécessaires et de fournir les données manquantes.

23. Il est souvent contre-indiqué de fournir aux enquêtés les données précédentes. Par exemple, si la question porte sur les rendements du moment ou les superficies plantées, ce que l'on cherche à obtenir de l'enquêté, c'est une appréciation et non une réponse du type "comme l'année dernière" car le chiffre pour l'année en cours pourrait être très différent de celui noté précédemment.

24. Si les enquêteurs disposent à l'avance de données antérieures (sous forme de codes dans le questionnaire proprement dit ou sur un relevé séparé), ils peuvent contester les chiffres s'ils constatent de grandes différences. S'il y a effectivement changement, ils peuvent ajouter des annotations qui seront utilisées pendant l'exploitation des données. En cas de malentendu et d'erreur de réponse, celle-ci peut être corrigée sur-le-champ au lieu de n'être décelée qu'au moment de l'exploitation des données.

25. Les données antérieures peuvent se révéler utiles pour l'analyse et la synthèse. Par exemple, il peut être utile d'examiner les résultats de l'enquête selon la taille de l'exploitation. Une fois, le NASS a vu l'une de ses estimations du cheptel bovin national critiquée parce qu'elle faisait apparaître une petite augmentation par rapport à l'année précédente.

La critique émanait d'un analyste qui disposait, pour les grandes exploitations, de très nombreuses informations selon lesquelles l'effectif de ce cheptel avait diminué. La comparaison des communications individuelles pour les deux années a fait apparaître que les grands exploitants avaient, collectivement, réduit leurs troupeaux mais que les petites exploitations les avaient augmentés dès lors qu'une sécheresse prolongée avait pris fin. L'augmentation globale dans ces petites exploitations avait été plus forte que la diminution constatée pour les grandes exploitations.

26. En cas d'enquêtes séquentielles, l'appréciation des changements survenus entre deux d'entre elles pour des exploitations identiques fournit souvent des indications importantes pour l'interprétation des chiffres définitifs. Si les variances d'échantillonnage sont élevées, en particulier, des indications qui seraient identiques peuvent corriger des résultats d'enquête dont la modification serait due à des renouvellements de l'échantillon.

Faut-il établir un échantillon de l'ensemble de l'univers ?

27. Il est souvent prudent, pour de nombreuses enquêtes périodiques, de n'étudier qu'une partie d'un univers pour interpréter les variations entre deux enquêtes afin de pouvoir constituer des échantillons plus importants pour les périodes de référence. Par exemple, le NASS évalue la production nationale totale de bovins, de porcins et d'ovins une fois par an, mais se limite à d'autres moments à des États importants ou à des strates de groupes déterminés par la taille.

28. Les prévisions de la production de maïs et de soja procèdent d'une démarche similaire. Les superficies plantées sont évaluées pour tous les États producteurs en juin. On calcule ensuite les volumes de production escomptés au 1er août et ces volumes sont publiés pour chacun des États. Par contre, les petits États producteurs qui, ensemble, contribuent tout au plus pour 3 % de la production totale du pays, ne réalisent plus d'enquêtes jusqu'au moment de la récolte et indiquent chaque mois le chiffre des prévisions établies en août. Tous les États qui fournissent au moins 0,5 % de la production nationale réalisent chaque mois des enquêtes sur les rendements des exploitations agricoles et établissent de nouvelles prévisions. Par souci d'économie, seuls les gros États producteurs (qui fournissent ensemble 70 % environ de la production totale) effectuent des enquêtes sur le rendement objectif pour compléter celles réalisées auprès des exploitations agricoles.

29. Les changements apportés pour les estimations des troupeaux d'embouche offrent l'un des meilleurs exemples d'adaptation d'un programme en vue d'obtenir le maximum d'informations utiles sans pour autant augmenter les coûts ou le travail de communication des données. Il est très intéressant de connaître le nombre d'animaux d'embouche et celui des animaux placés en parcs d'engraissement chaque mois afin de prévoir le nombre des abattages et les prix à l'avenir. Le champ d'observation de l'étude s'est modifié au fil du temps, mais le programme a permis de réaliser pendant plusieurs années, dans sept États, des enquêtes mensuelles qui couvraient 70 % des animaux engraisés. L'étude s'est étendue à six autres États dans lesquels des enquêtes ont été réalisées tous les trois mois, ce qui a porté la couverture à 80-85 %. Tous les États du pays faisaient l'objet d'une enquête chaque année, en janvier. La taille des échantillons mensuels était relativement

importante et les petites exploitations, en particulier, s'étaient plaintes d'être interrogées aussi souvent. Aux États-Unis, ce sont habituellement des changements dans les grands parcs d'engraissement qui entraînent des variations rapides dans l'alimentation du bétail. C'est pourquoi le NASS a transformé son enquête dans certains États sélectionnés en une enquête auprès de grands parcs d'engraissement à travers tout le pays. Il réalise ainsi une enquête mensuelle auprès de tous les parcs qui peuvent nourrir plus de 1 000 têtes de bétail à la fois, afin d'évaluer les stocks, les investissements et les quantités commercialisées : la couverture de l'enquête est supérieure à 80 % du bétail élevé dans le pays, mais la taille de l'échantillon mensuel est réduite à peu près de moitié par rapport à l'enquête réalisée précédemment dans les sept États. Il importe de signaler que des enquêtes avaient été réalisées et leurs résultats publiés pendant trois ans pour les sept plus grands États et pendant un an pour tous les grands parcs d'engraissement avant que le précédent programme d'enquête ne soit arrêté.

Qui faut-il interroger ?

30. On a tendance à croire qu'il faut interroger les exploitants agricoles pour réunir des données sur l'agriculture. Or, il existe souvent d'autres possibilités d'obtenir de meilleures informations, et à moindre coût. Il a été donné plus haut un exemple de prévision des plantations de haricots secs à partir d'une enquête auprès des vendeurs de semences et non des exploitants agricoles.

31. Il est souvent judicieux de se renseigner sur les prix auxquels les exploitants vendent leurs produits ou achètent ce qui leur est nécessaire en s'adressant aux acheteurs ou aux vendeurs plutôt qu'aux exploitants, cela surtout par souci d'efficacité. Par exemple, une enquête spéciale sur les pratiques de production et de commercialisation du foin a fait apparaître que les exploitants qui vendent du foin plus de deux fois par an sont peu nombreux. Par contre, les négociants en foin qui l'achètent aux exploitants pour le revendre ensuite sont à l'oeuvre toute l'année et disposent de bonnes informations sur les variations mensuelles des prix.

32. Une autre raison de s'adresser aux acheteurs de produits agricoles tient au fait que c'est auprès d'eux qu'il est parfois plus facile d'obtenir exactement les renseignements nécessaires. Par exemple, le prix que l'on cherche à connaître peut être le montant total payé par unité de poids standard, sans abattement pour les frais de vente, de transport, etc., car ces abattements doivent être considérés comme des frais de commercialisation. Il est probable qu'un acheteur aura consigné ce montant ainsi que tout ajustement apporté au prix net. Un exploitant agricole risque de n'avoir noté que le montant reçu.

De la nécessité d'effectuer un test préalable

33. Quel que soit le soin apporté pour planifier une nouvelle enquête, rien ne vaut un test préalable bien conçu du questionnaire proposé. Ce test peut faire apparaître que les enquêtés comprennent mal certaines questions, voire refusent d'y répondre. Il peut aussi permettre de se rendre compte plus facilement de la nécessité ou non d'inclure un plus grand nombre d'instructions dans le questionnaire.

34. Le test préalable doit avoir exactement les mêmes caractéristiques que l'enquête proprement dite : détermination du moment, choix des enquêtés et prises de contact préalablement à l'enquête (préavis, présentation de l'enquêteur, etc.). Si ceux qui ont conçu l'enquête doivent participer au test préalable, mieux vaut confier un certain nombre d'entretiens aux enquêteurs habituels qui relèveront souvent les faiblesses du questionnaire et les termes d'un emploi difficile que les concepteurs de l'enquête n'auront pas décelés. Si l'enquête est réalisée pour le compte d'une autre organisation, il est souhaitable que les principaux analystes de cette organisation participent au test préalable afin de mieux comprendre les changements à apporter à leurs questions.

35. Les questionnaires utilisés pour les tests préalables doivent également servir pour tester les opérations habituelles d'édition et de synthèse.

Comment faut-il éditer les données ?

36. Pour que les résultats d'une enquête par sondage soient particulièrement significatifs l'édition des données doit être réduite au minimum. Cela dit, celle-ci est presque toujours nécessaire pour compléter les rubriques qui ont été oubliées pendant l'entretien ou pour lesquelles les enquêtés n'ont pas voulu donner de réponse. L'édition sert également à remédier aux erreurs de logique, par exemple lorsque le total indiqué ne correspond pas à la somme des éléments qui le composent.

37. La meilleure édition est celle réalisée le plus tôt possible après l'entretien. Si un enquêteur revoit les réponses apportées dans un questionnaire avant son prochain entretien, il a plus de chances de se rappeler une réponse particulière qui a été donnée et non inscrite. Il peut également se rappeler que la partie relative au bétail est laissée en blanc parce que les enquêtés ont déjà indiqué qu'ils n'avaient pas de bétail.

38. Les opérations habituelles associées à l'entretien assisté par ordinateur peuvent comprendre un certain nombre de vérifications logiques, pour contrôler par exemple si la somme des éléments constitutants correspond au total indiqué, et peuvent suggérer à l'enquêteur l'emploi de certaines formules pour vérifier s'il n'y a pas erreur. Ces opérations peuvent également permettre de repérer d'autres résultats improbables, par exemple des rendements agricoles ou des taux de production par vache laitière très élevés.

39. Au début d'une enquête, chaque enquêteur devrait être supervisé jusqu'à un certain point. Sinon, il risque de faire systématiquement tout au long de l'enquête un certain nombre d'erreurs qu'il sera difficile de corriger après coup.

40. Il existe beaucoup de bons ouvrages de référence sur les méthodes d'édition et d'imputation et aucune recommandation ne sera donc formulée dans la présente communication.

Comment les données seront-elles analysées ?

41. En cas d'enquête continue, il est souvent possible d'avoir recours à un certain nombre de techniques pour vérifier si les résultats de l'échantillon sont raisonnables. Comme indiqué plus haut, les réponses données par des unités identiques contactées à la fois pour l'enquête précédente et l'enquête en cours donneront une idée des changements à prendre en compte dans les nouveaux chiffres obtenus. Certaines données administratives peuvent également aider à évaluer les résultats de l'enquête en cours. Par exemple, aux États-Unis, la quasi-totalité des graines de soja sont broyées pour la production d'huile ou de farine, exportées ou utilisées pour l'ensemencement. L'administration répertorie le volume total des broyages et des exportations et l'on peut donc établir un bilan de l'offre totale et de la consommation mesurée pour calculer le volume probable des stocks disponibles que l'on pourra rapporter aux résultats de l'enquête.

42. Même lorsqu'il s'agit d'une nouvelle enquête, il est possible de réaliser plusieurs types d'analyses. Existe-t-il des données rétrospectives similaires provenant d'autres sources ? Ou encore des données administratives qui peuvent fournir une indication des limites supérieure ou inférieure des totaux estimés ? Est-il possible de comprendre les relations entre différentes zones géographiques ou catégories de taille ? Il est possible de formuler beaucoup d'autres questions supplémentaires qui peuvent aider à l'analyse. Une autre technique souvent utile consiste à établir des représentations graphiques des différentes relations ou à reporter les résultats sur des cartes.

Quand faut-il publier les données ?

43. En principe, les résultats d'une enquête seront publiés peu de temps après son achèvement, et de nombreux services de statistique se flattent d'être en mesure de le faire rapidement. Toutefois, en raison des inconnues associées à de nouvelles collectes de données, il est parfois prudent d'en différer la publication.

44. S'il est bon d'attendre d'avoir réalisé au moins deux enquêtes pour en publier les résultats, cela tient au fait que celles concernant l'agriculture se trouvent souvent entachées de telle ou telle erreur systématique. Les enquêtés peuvent ne pas déclarer la totalité de leur production pour toute une série de raisons. Si cette sous-déclaration est constante, on peut procéder à un ajustement en cours d'estimation, mais il n'est pas toujours possible de déceler immédiatement l'erreur systématique en question pendant la première enquête.

Enquête spéciale

45. Ces dernières années, le NASS a mis au point, pour l'évaluation hebdomadaire du prix du fromage, une enquête spéciale qui reprenait bon nombre des suggestions faites dans la présente communication. La façon dont cette enquête a évolué est présentée brièvement ci-après afin de montrer comment les décisions ont été prises.

46. Les niveaux de prix du fromage et autres produits laitiers sont l'un des éléments pris en compte pour adapter le prix de référence appliqué pour les producteurs de lait. Le prix traditionnellement utilisé était celui d'un marché aux enchères hebdomadaire. Or, ce prix était établi sur la base de moins de 1 % de toute la production de fromage. Lorsque les prix du fromage, et donc du lait, se sont effondrés, on s'est demandé si le prix en question était toujours représentatif ou s'il n'avait pas été faussé.

47. Les représentants politiques des intérêts laitiers critiquaient la façon dont le prix était établi, et le Secrétaire à l'agriculture a promis que son Département déterminerait le "véritable" prix du fromage. Le Département envisageait différentes démarches qui pourraient faire appel à des organismes de réglementation, mais il a été décidé que le mieux serait de demander au NASS de procéder à une enquête basée sur des déclarations volontaires.

48. Comme le prix de référence est déterminé une fois par mois, le NASS a commencé par mettre au point une enquête mensuelle, qui aurait consisté à ajouter quelques questions à l'enquête mensuelle sur l'industrie laitière déjà effectuée auprès de chaque fromagerie. Le personnel du NASS s'est entretenu avec des associations de producteurs et des fabricants afin de leur exposer le programme et de déterminer les questions à ajouter.

49. Un test préalable distinct n'était pas nécessaire étant donné que les spécifications déjà appliquées pour le marché aux enchères étaient considérées comme particulièrement bien adaptées pour cette nouvelle enquête. Toutefois, il était indispensable d'instaurer un bon courant de communication avec l'industrie laitière car il fallait établir le prix du "fromage seul" (c'est-à-dire sans y incorporer les frais d'emballage ou de transport), alors que la plupart des fromages non vieillis sont vendus livrés emballés. Les spécifications faisaient également la différence entre les trois conditionnements les plus courants : blocs de 40 livres, barils de 500 livres et barils de 640 livres.

50. Le NASS était pratiquement prêt à démarrer son enquête mensuelle lorsque les hommes politiques et les représentants de l'industrie ont demandé au Secrétaire à l'agriculture que les informations soient hebdomadaires, et de plus que les prix soient communiqués dans la semaine.

51. Comme la cadence hebdomadaire et la rapidité de communication demandées augmentaient beaucoup la complexité des méthodes d'enquête, le NASS a réévalué son approche de base. Le pays comptait 207 fabriques de cheddar non vieilli. Or, les chiffres que le NASS avait déjà tirés de l'Enquête annuelle sur l'industrie laitière faisaient apparaître que le volume global des ventes des 95 plus petites fabriques ne représentait qu'environ 1 % du total. Il a été décidé de ne pas les inclure dans l'enquête.

52. Le personnel du NASS a de nouveau pris contact avec les autres fabriques, en personne ou par téléphone, pour leur exposer brièvement en quoi consistaient les déclarations hebdomadaires et déterminer comment il était possible de connaître le montant des ventes et des recettes effectives pour le mardi ou le mercredi de la semaine suivante. Il a été recommandé

de communiquer l'information par téléphone ou par fax et non par la poste, afin de gagner du temps. À ce stade, 30 autres fabriques ont été retirées du champ de l'enquête car elles ne vendaient pas de fromage non vieilli.

53. Le NASS avait espéré réaliser trois enquêtes mensuelles avant de publier quoi que ce soit, si la cadence mensuelle avait été retenue. Dans le cas de la collecte hebdomadaire, il a attendu la fin de la cinquième enquête avant de publier des informations. La première publication portait donc sur cinq semaines de données comparables, accompagnées des informations nécessaires pour calculer la moyenne mensuelle pondérée. (Par la suite, tous les rapports ont porté sur cinq semaines.)

54. Pendant les cinq premières semaines, le NASS a pu s'assurer que ses méthodes d'édition et de synthèse donnaient satisfaction. Il a également pu établir que les fabricants allaient se montrer coopératifs et qu'il recevrait en temps voulu des données homogènes. Ses efforts ont abouti à la publication d'un nouveau rapport convenablement étayé qui a été bien reçu par les fabricants et les organismes de réglementation. En fait, le succès a été tel que le NASS a dû ajouter de nouvelles questions pour suivre chaque semaine le prix de trois autres produits (le beurre, le lait déshydraté sans matières grasses et le petit-lait déshydraté).
